

Microsoft 365 : défaut de confidentialité pour la clientèle pro ?

Microsoft respecte-t-il bien les engagements qu'il prend vis-à-vis de ses clients Office 365 en matière de confidentialité ? Frank D. Russo en doute.

Ce résident californien utilise Microsoft 365 Business Standard (ex-Office 365 Business Premium) depuis août 2015. Il a [engagé des poursuites](#) contre la firme et tente de monter une *class action*, avec l'appui de deux autres plaignants. D'un côté, un cabinet de conseil juridique abonnée à Microsoft 365 Business Basic (ex-Office 365 Business Essentials) depuis février 2016. De l'autre, une entreprise de marketing qui exploite Microsoft 365 Business Standard (ex-Office 365 Business Premium) depuis avril 2016.

Se détachent trois griefs à l'encontre de Microsoft.

Premièrement, le partage de données avec Facebook, sans information adéquate ni consentement. Y compris quand ni les clients, ni leurs contacts ne sont membres du réseau social. Une fonctionnalité qu'on peut désactiver, mais uniquement après avoir activé [Microsoft 365](#) ou Exchange Online. Si bien que dans ces conditions, « le mal est déjà fait », d'après les plaignants.

Microsoft trop gourmand ?

Deuxièmement, de façon plus large, la transmission de données à « des centaines de sous-traitants » – dont certains ont « subi des incidents de sécurité » même si cela n'est pas nécessaire au fonctionnement des services fournis. Seule une petite partie des données seraient en outre effectivement chiffrées avant transfert, à l'image des numéros de carte bancaire et de sécurité sociale. Et les sous-traitants n'auraient pas davantage de consignes en la matière.

Troisièmement, l'exploitation du contenu des e-mails, documents, contacts, agendas, etc. pour développer des produits et des services... et en tirer un bénéfice. Parfois direct, et parfois indirect, en apportant de la matière à des développeurs tiers qui enrichissent l'écosystème Office 365. Les plaignants mentionnent, entre autres, l'API Security Graph. Et soulignent que par défaut, à l'installation de la suite bureautique, Microsoft collecte des données pour son assistant Cortana, quand bien même le client ne s'en sert pas.

Autre constat : que ce soit dans sa documentation technique ou commerciale, Microsoft martèle ses engagements, parmi lesquels :

- N'utiliser les données de ses clients pour aucun autre but que de fournir les services auxquels ils ont souscrit
- Ne pas transférer de données à des tiers, y compris à des fins de stockage... en tout cas pas sans « accord écrit préalable »
- Garantir aux clients les pleins droits sur leurs données

Du côté de Microsoft, [on rejette](#) ces allégations qu'on considère comme « insuffisamment

spécifiques ».

Photo d'illustration ©REDPIXEL – stock.adobe.com